














## Tableau sur les enregistrements extra-provinciaux

Note : ce tableau ne vise pas les personnes physiques ou les sociétés de personnes  
À jour en date de septembre 2013

Provinces	Recherche de nom	Formulaires pour l'immatriculation	Frais gouvernementaux	Autres informations importantes
<b>Alberta</b> 	<b>Obligatoire</b> pour le nom constitutif (sauf si société fédérale) + <b>Suggéré</b> pour les noms sous lesquels la société fait affaires	Déclaration d'immatriculation  Désignation d'un fondé de pouvoir  Déclaration de dénomination d'emprunt (si applicable)	250\$  +10\$ (nom d'emprunt)	La société doit avoir un fondé de pouvoir en Alberta.  La société doit joindre un certificat constitutif certifié et toute modification ainsi qu'une traduction en anglais de ces documents (si applicable).
<b>Colombie-Britannique</b> 	<b>Obligatoire</b> pour le nom constitutif et les noms sous lesquels la société fait affaires	<b>Formulaire 33</b> Déclaration d'immatriculation  <b>Formulaire 1</b> Obtention d'un numéro d'entreprise	350\$  + 30\$ (approbation du nom)	Si le siège social n'est pas en Colombie-Britannique, la société doit avoir un fondé de pouvoir en Colombie-Britannique.
<b>Île-du-Prince-Édouard</b> 	<b>Obligatoire</b> pour les noms sous lesquels la société fait affaires	Déclaration d'immatriculation  <b>Formulaire 3 (si applicable)</b> Déclaration d'enregistrement de noms sous lesquels la société fait affaires.	250\$ à 1 500\$ (selon le type de société)  +40\$ (recherche de noms)  +90\$ (enregistrement du nom)	La société doit avoir un établissement à l'Île-du-Prince-Édouard.
<b>Ontario</b> 	<b>Suggéré</b> pour le nom constitutif et les noms sous lesquels la société fait affaires	<b>Formulaire 2</b> Rapport initial pour les personnes morales extra-provinciales  <b>Formulaire 2 (si applicable)</b> Enregistrement en vertu de la Loi sur les noms commerciaux – personnes morales	S/F  +60\$ (nom d'emprunt - en ligne)  +80\$ (nom d'emprunt - papier)	Si la société est incorporée à l'extérieur du Canada, un mandataire aux fins de signification en Ontario doit être nommé.  La société doit joindre une copie certifiée constitutif et de toute modification.
<b>Manitoba</b> 	<b>Obligatoire</b> pour le nom constitutif et les noms sous lesquels la société fait affaires	<b>Formulaire 5</b> Déclaration d'immatriculation  <b>Formulaire 8</b> Fondé de pouvoir  <b>Formulaire 19</b> Demande de service	300\$  +40\$ (réservation du nom)	S'il ne s'agit pas d'une société fédérale ayant un établissement au Manitoba et au moins un administrateur au Manitoba, la société doit avoir un fondé de pouvoir au Manitoba.  La société doit joindre un certificat de conformité.
<b>Nouveau-Brunswick</b> 	<b>Obligatoire</b> pour le nom constitutif et les noms sous lesquels la société fait affaires	<b>Formulaire 26</b> Déclaration d'enregistrement  <b>Formulaire 25</b> Nomination d'un procureur pour fin de signification	212\$  +100\$ (service prioritaire)  +112\$ (ajout d'un nom sous lequel la société fait affaires)	La société doit avoir un procureur (fondé de pouvoir) au Nouveau-Brunswick.  Lorsque la société est à l'extérieur du Canada, le certificat de constitution doit être joint à la déclaration.

		<p><b>Formulaire 25.1</b> Consentement à agir à titre de procureur pour fin de signification</p> <p><b>Formulaire 5 (si applicable)</b> Certificat d'appellation commerciale</p> <p><b>Formulaire 7 (avec formulaire 5)</b> Certificat de nomination d'un agent aux fins de signification</p>		
<p><b>Nouvelle-Écosse</b></p> 	<p><b>Obligatoire</b> pour le nom constitutif et les noms sous lesquels la société fait affaires</p>	<p><b>Partie 1, 2 et 3</b> Déclaration d'immatriculation d'une société extra-provinciale</p> <p>Raison sociale, entreprise individuelle ou société – Inscription (si applicable)</p>	<p>266,10\$</p> <p>+66,55\$ (ajout d'un nom sous lequel la société fait affaires)</p>	<p>La société doit avoir un établissement et un fondé de pouvoir en Nouvelle-Écosse.</p>
<p><b>Nunavut</b></p> 	<p><b>Obligatoire</b> pour le nom constitutif (sauf si société fédérale)</p>	<p><b>Formulaire 18</b> Déclaration d'enregistrement d'une société extraterritoriale</p> <p><b>Formulaire 21</b> Avis de désignation de bureau enregistré</p> <p><b>Formulaire 2 (si applicable)</b> Déclaration d'utilisation d'un nom sous lequel la société fait affaires</p>	<p>300\$</p>	<p>La société doit avoir un bureau enregistré au Nunavut.</p> <p>La société doit joindre un certificat constitutif certifié.</p>
<p><b>Québec</b></p> 	<p><b>Suggéré</b> pour le nom constitutif et les noms sous lesquels la société fait affaires</p>	<p>Déclaration d'immatriculation</p>	<p>319\$</p>	<p>S'il n'y a pas d'établissement au Québec, la société doit avoir un fondé de pouvoir au Québec.</p>
<p><b>Saskatchewan</b></p> 	<p><b>Obligatoire</b> pour le nom constitutif (sauf si société fédérale) et les noms sous lesquels la société fait affaires</p>	<p><b>Formulaire 22</b> Déclaration d'immatriculation</p> <p><b>Formulaire 24</b> Désignation d'un fondé de pouvoir</p> <p><b>Formulaire A (si applicable)</b> Déclaration de dénomination d'emprunt</p>	<p>265\$</p> <p>+50\$ (recherche de noms)</p> <p>+ 65\$ (dénomination d'emprunt)</p>	<p>La société doit avoir un fondé de pouvoir en Saskatchewan.</p> <p>La société doit joindre un certificat constitutif et toute modification ainsi qu'un certificat de conformité.</p>

<p><b>Terre-Neuve-et-Labrador</b></p> 	<p><b>Obligatoire</b> pour le nom constitutif</p>	<p><b>Formulaire 24</b> Déclaration d'immatriculation</p> <p><b>Formulaire 25</b> Déclaration statutaire</p> <p><b>Formulaire 26</b> Fondé de pouvoir</p>	<p>Min : 260\$ Max : 560\$</p>	<p>La société doit avoir un établissement et un fondé de pouvoir à Terre-Neuve-et-Labrador.</p> <p>La société doit joindre ses documents constitutifs ainsi que tout document relatif à une continuation.</p>
<p><b>Territoires du Nord-Ouest</b></p> 	<p><b>Obligatoire</b> pour le nom constitutif</p>	<p><b>Formulaire 18</b> Déclaration d'enregistrement d'une société extraterritoriale</p> <p><b>Formulaire 21</b> Avis de désignation de bureau enregistré</p> <p><b>Formulaire 2 (si applicable)</b> Déclaration d'utilisation d'un nom sous lequel la société fait affaires</p>	<p>300\$ + 25\$ (recherche de noms)</p>	<p>La société doit avoir un bureau enregistré aux Territoires du Nord-Ouest.</p> <p>La société doit joindre un certificat constitutif certifié et toute modification ainsi qu'un certificat de conformité.</p>
<p><b>Yukon</b></p> 	<p><b>Obligatoire</b> pour le nom constitutif et les noms sous lesquels la société fait affaires</p>	<p><b>Formulaire 11-01</b> Demande d'enregistrement</p> <p><b>Formulaire 11-02</b> Désignation d'un fondé de pouvoir aux fins de signification</p> <p><b>Formulaire 1-03</b> Avis concernant les administrateurs et dirigeants</p> <p><b>Formulaire 14-01 (si applicable)</b> Déclaration de dénomination d'emprunt</p>	<p>300\$ + 75\$ (ajout d'une dénomination d'emprunt)</p>	<p>La société doit avoir un fondé de pouvoir au Yukon.</p> <p>La société doit joindre un certificat constitutif certifié et toute modification ainsi qu'un certificat de conformité.</p>